

ANNEXE 2
Frais pour services éducatifs, frais afférents et services accessoires
à l'exclusion des frais de service de garde et des activités diverses.

Paiements 2021-2022

(possibilité de paiement en 9 versements)

DESCRIPTION	DATES DE PAIEMENT			Total annuel
	1 ^{er} sept 2021	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} avril 2022	
PRIMAIRE (1^{re} année)	\$	\$	\$	\$
Services éducatifs	1 159	1 158	1 158	3 475
Frais afférents:				
▪ Matériel didactique	189	0	0	189
▪ Services aux étudiants et assurance-accident	30	0	0	30
Total avant surveillance des diners	1 378	1 158	1 158	3 694
Surveillance des diners (facultative)	209	208	208	625
Total, incluant surveillance des diners	1 587	1 366	1 366	4 319
Fonds de développement* :				
Selon le cas :				
• 100\$ pour le 1 ^{er} enfant				
• 75\$ pour le 2 ^e enfant				
• 50\$ pour le 3 ^e enfant et les suivants				
APESA (Activités pour les élèves)	150	0	0	150
Chèque libellé au nom de : APESA				

*Fonds mis en place pour le développement de projets spécifiques.

Important : Chèques libellés au nom de : École Sainte-Anne.

Des frais de 30\$ seront portés à votre compte advenant un refus de votre chèque par votre institution bancaire.